

Messe du 1^{er} dimanche de Carême
Dimanche 9 mars 2025
Basilique Notre-Dame (Fribourg)

« *Jésus fut conduit au désert par l'Esprit* »

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

Mes bien chers frères,

Le récit de la tentation de Jésus au désert suit immédiatement celui de son baptême par Jean dans le Jourdain. Aux versets précédents nous lisons en effet : « Ayant été baptisé, Jésus aussitôt remonta de l'eau ; et voici que les cieux s'ouvrirent : il vit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur lui. Et voici qu'une voix venue des cieux disait : "Celui-ci est mon Fils bien-aimé, qui a toute ma faveur." »

Nous pouvons remarquer ce matin deux choses en reliant ces deux événements et en les replaçant dans cet ordre bien précis : tout d'abord que la triple tentation a lieu *après* le baptême et deuxièmement que c'est le même Esprit qui, s'étant manifesté au baptême, « *conduit* » mystérieusement au désert pour quarante jours de jeûne et de mise à l'épreuve par le diable.

Baptême et tentation

Nous le savons bien, si Jésus s'est soumis au rite du baptême de pénitence que Jean administrait aux foules nombreuses qui venaient à lui, ce n'était nullement parce que lui, le Fils de Dieu fait homme, avait besoin de faire pénitence. Jean en était bien conscient qui, voyant venir Jésus, essaya de l'en dissuader s'écriant : « C'est moi qui ai besoin d'être baptisé par toi, et toi, tu viens à moi ! » Mais Jésus lui répondit : « Laisse faire pour l'instant : car c'est ainsi qu'il nous convient d'accomplir toute justice. » Cette « justice », c'est celle que Jésus vient satisfaire en prenant sur lui le péché de tous les hommes de toutes les époques et en s'offrant en sacrifice expiatoire sur la Croix. Son baptême dans l'eau, qui ouvre sa vie publique, annonce son sacrifice dans le

sang, lorsque tout sera consommé le vendredi saint sur la Croix. Mais si Jésus accepte de se soumettre à ce rite extérieur, c'est aussi pour sanctifier les eaux et nous donner un exemple. Désormais, c'est par le baptême, devenu sacrement, c'est-à-dire signe efficace qui sanctifie réellement, et non plus seulement qui annonce ou dispose son cœur, que l'homme sera sauvé. C'est par le baptême, que le Christ ordonnera à ses apôtres de conférer à toutes les nations, que les hommes pourront être associés à l'œuvre du Salut, passant à sa suite de la mort à la vie. Plongés dans la mort du Christ, ils en ressortent désormais vivant d'une vie nouvelle.

Mais si Jésus nous montre la voie en recevant le baptême, il ne nous cache pas que celui-ci ne marquera pas le début d'une vie tranquille ! Que nos trois catéchumènes, qui ont été solennellement appelés hier par l'évêque pour être baptisés dans quelques semaines, la nuit de Pâques, soient avertis : devenir chrétien par le baptême et la confirmation, c'est être fait soldat du Christ et commencer la lutte du combat spirituel. Non pas contre des ennemis visibles, mais contre le diable et tous les esprits mauvais, contre le vieil homme en nous qui préfère les ténèbres à la lumière, contre les tentations et tous nos mauvais penchants qui continuent de nous faire la guerre. Le disciple n'est pas au-dessus du maître : si Notre-Seigneur a connu la tentation après son baptême, nous aussi, depuis le jour de notre baptême et jusqu'à notre entrée au Ciel, il nous faudra lutter.

Saint-Esprit et Carême

L'autre enseignement que nous pouvons tirer de ce rapprochement entre le baptême de Jésus et sa tentation au désert, c'est le rôle du Saint-Esprit. Celui qui est apparu au-dessus de Notre-Seigneur à sa sortie de l'eau, est le même que nous avons reçu au jour de notre baptême et de notre confirmation : la troisième personne de la Très Sainte Trinité, l'Esprit de Dieu, est venu en nous avec ses dons. Et là encore, s'il a conduit Jésus au désert pour quarante jours de jeûne et de combat, soyons bien convaincus que ce même Esprit nous conduit tous durant ce temps du Carême, durant ces quarante jours de conversion, de détachement et de combat spirituel. Une lecture trop rapide du

texte pourrait laisser penser que l'Esprit-Saint a comme « tendu un piège » à Jésus : « Jésus fut conduit au désert par l'Esprit pour être mis à l'épreuve par le diable »... mais en réalité, s'il est vrai que cette tentation est voulue ou permise par Dieu pour manifester la sainteté et la toute-puissance de Notre-Seigneur, le Saint-Esprit qui est « descendu et venu sur lui » ne cesse de demeurer avec lui au désert. Cela doit nous servir d'enseignement : si, comme nous l'avons dit, le chrétien devra faire face durant sa vie à bien des épreuves et des tentations, il peut être certain que le Saint-Esprit, qui est l'Esprit du Père et du Fils, habite en lui pour lui donner sa force, l'éclairer de sa sagesse et l'embraser de sa charité. Ainsi, et cela spécialement durant notre Carême, nous pourrions compter sur le Saint-Esprit. Son don de force viendra soutenir en nous cette même vertu morale pour mener le bon combat de la foi. Son don de science viendra nous éclairer, nous aidant à choisir le bien ainsi que les moyens d'y parvenir. Enfin, ce même Saint-Esprit qui est l'amour du Père et du Fils, viendra allumer en nos cœurs le feu de la charité, sans lequel, comme nous l'enseignait saint Paul dimanche dernier, toutes nos bonnes actions et nos meilleures résolutions ne serviraient à rien.

Puissions donc dans la grâce de notre baptême le courage nécessaire au moment d'entrer dans ce saint temps de pénitence, de prière et d'aumône. Demandons avec confiance à l'Esprit-Saint de nous conduire durant notre Carême, nous soutenant de sa force, nous éclairant de sa lumière et nous remplissant de son amour.

Ainsi soit-il.